

Limited Warranty

Home Topload Washer, Frontload Washer, Dryer, Stacked Dryer/Dryer or Stacked Washer and Dryer

I. WHAT THIS LIMITED WARRANTY COVERS AND FOR HOW LONG.

Alliance Laundry Systems, Ripon, WI 54971 extends this limited warranty to the first single family household consumer, or by warranty transfer to a new owner, of an Alliance Laundry Systems home topload washer, frontload washer, dryer, stacked dryer/dryer or stacked washer and dryer.

Alliance Laundry Systems will repair or replace, free of charge, any part which fails as a result of a defect in material or workmanship for three (3) years after the date of original installation. Alliance Laundry Systems will also pay the labor charges when service is provided by an Alliance Laundry Systems Authorized Service Company.

NOTE: If the unit was purchased prior to March 2006, the limited warranty coverage is two (2) years parts and labor on the complete unit.

NOTE: If the unit is operated in a multiple user setting or commercial application, the unit limited warranty is three (3) years parts only. Labor coverage is not included in this limited warranty.

Topload Washer Models

- Three (3) years parts and labor limited warranty on the complete washer.
- Five (5) year limited warranty on cabinet assembly against rust from the inside out. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Five (5) year limited warranty on the motor. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Ten (10) year limited warranty on the transmission assembly. Year 4 through 10 parts only limited warranty.
- Lifetime limited warranty on the stainless steel tub and outer tub against rust or corrosion.

Dryer Models

- Three (3) years parts and labor limited warranty on the complete dryer.
- Five (5) year limited warranty on cabinet assembly against rust from the inside out. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Lifetime limited warranty on the Commercial Steel Cylinder against rust or corrosion.

Frontload Washer Models

- Three (3) years parts and labor limited warranty on complete washer.
- Five (5) year limited warranty on bearings and seal assembly. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Five (5) year limited warranty on motor. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Five (5) year limited warranty on cabinet assembly against rust from the inside out. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Lifetime limited warranty on the stainless steel wash basket and outer tub against rust or corrosion.

Stack Washer/Dryer Models

- Three (3) years parts and labor limited warranty on complete washer/dryer.
- Five (5) year limited warranty on washer motor. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Five (5) year limited warranty on bearings and seal assembly. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Five (5) year limited warranty on cabinet assembly against rust from the inside out. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Lifetime limited warranty on the washer stainless steel wash basket and outer tub, Commercial Steel Drying Cylinder against rust or corrosion.

Stack Dryer Models

- Three (3) years parts and labor limited warranty on the complete dryer.
- Five (5) year limited warranty on cabinet assembly against rust from the inside out. Year 4 through 5 parts only limited warranty.
- Lifetime limited warranty on the Commercial Steel Cylinder against rust or corrosion.

Pedestal Bases

- Five (5) years limited warranty on base assembly against rust from the inside out. Parts only limited warranty entire five (5) years.

NOTE: For products that are not registered within the first year after shipment, warranty coverage will begin 30 days after shipment for North American shipments and 180 days after shipment for international shipments.

II. WHAT THIS LIMITED WARRANTY DOES NOT COVER.

Alliance Laundry Systems will not provide a replacement for any part which fails for reasons other than defective material or workmanship.

Alliance Laundry Systems is not responsible for failure as a result of abuse, misuse, improper installation and transportation damage.

Alliance Laundry Systems is not responsible for clothing or machine damage caused by foreign objects placed in unit.

Alliance Laundry Systems is not responsible for damage resulting from worn or cracked washer hoses.

Alliance Laundry Systems is not responsible for any consequential damage resulting from any malfunction.

Alliance Laundry Systems is not responsible for labor charges that result from a service call where a unit is found to function as designed.

Alliance Laundry Systems is not responsible for extra labor charges and extended travel expenses due to customers installing units in areas beyond the selling dealer's normal service area.

Alliance Laundry Systems shall not be responsible for, and rejects liability for any part failure if such failure is due to an act of God, natural disaster, vandalism, intentional infliction of damage or dereliction.

Alliance Laundry Systems shall not be responsible for freight or transportation costs of any part covered under the terms of the product warranty.

III. HOW TO OBTAIN REPLACEMENT PARTS UNDER THIS LIMITED WARRANTY.

Parts which fail within the limited warranty period must be ordered from your local Authorized Alliance Laundry Systems Parts source. Be prepared to provide proof of purchase, model and serial number.

IV. PRODUCT REGISTRATION.

New owners of Alliance Laundry Systems equipment are encouraged to register their appliance to insure proper limited warranty coverage.

Register by returning the product registration card enclosed in the accessories bag or online at www.comlaundry.com.

All information will be kept confidential and will not be distributed to other parties.

V. WHERE LIMITED WARRANTY IS APPLICABLE.

Limited Warranty is applicable to units purchased and operated in the Continental USA, Alaska, Hawaii and Canada.

* Horizon Frontload Washer or Stacked Washer/Dryer installed in On Premises Laundry (OPL) applications are under one-year (12 months) parts only warranty for entire product. Examples of OPL installations include, but are not limited to, prisons, detention centers, military bases, salons, hotels and fitness centers.



Alliance Laundry Systems LLC
Ripon, WI 54971
www.comlaundry.com

Part No. 201470R5
December 2007

Garantie limitée

Machine à laver familiale à chargement par le dessus, machine à laver familiale à chargement frontal, sècheuse, sècheuse superposée, ou machine à laver et sècheuse superposées

I. CE QUI EST COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DURÉE DE LA GARANTIE

Alliance Laundry Systems, Ripon, WI 54971, États-Unis, offre cette garantie aux membres de la famille propriétaire initiale ou, par le transfert de la garantie, de la nouvelle famille propriétaire qui achète l'un des appareils suivants d'Alliance Laundry Systems : machine à laver familiale à chargement par le dessus, machine à laver familiale à chargement frontal, sècheuse, sècheuse superposée ou machine à laver et sècheuse superposées. Alliance Laundry Systems réparera ou remplacera sans frais toute pièce qui fait défaut pendant les trois (3) années après la date d'installation initiale, si la défectuosité est due à des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre. En outre, Alliance Laundry Systems paiera les coûts de main-d'œuvre si le service est fourni par une entreprise de service autorisée par Alliance Laundry Systems.

REMARQUE : Si l'unité a été achetée avant mars 2006, la durée de la garantie est de deux (2) ans, pièces et main-d'œuvre sur l'ensemble de l'unité.

REMARQUE : Si l'unité est utilisée par plusieurs utilisateurs ou à des fins commerciales, la garantie est de trois (3) années et s'applique exclusivement aux pièces. Les coûts de main-d'œuvre ne sont pas couverts.

Machines à laver à chargement par le dessus

- Trois (3) ans pièces et main-d'œuvre sur l'ensemble de la machine à laver.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le bâti contre la rouille de l'intérieur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le moteur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie limitée de dix (10) ans sur le groupe transmission. Années 4 à 10 pièces seulement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur la cuve en acier inoxydable et sur la cuve externe.

Sécheuses

- Trois (3) ans pièces et main-d'œuvre sur l'ensemble de la sècheuse.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le bâti contre la rouille de l'intérieur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur le cylindre en acier de calibre commercial.

Machines à laver à chargement frontal

- Trois (3) ans pièces et main-d'œuvre sur l'ensemble de la machine à laver.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur l'assemblage roulements et joints. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le moteur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le bâti contre la rouille de l'intérieur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur le tambour en acier inoxydable et sur la cuve externe.

Machines à laver et sècheuses superposées

- Trois (3) ans pièces et main-d'œuvre sur l'ensemble de la machine à laver et de la sècheuse.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le moteur de la machine à laver. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur l'assemblage roulements et joints. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le bâti contre la rouille de l'intérieur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille et la corrosion sur le tambour en acier inoxydable de la machine à laver et sur la cuve externe, sur le cylindre sècheuse en acier de calibre commercial.

Sécheuses superposées

- Trois (3) ans pièces et main-d'œuvre sur l'ensemble de la sècheuse.
- Garantie limitée de cinq (5) ans sur le bâti contre la rouille de l'intérieur. Années 4 et 5 pièces seulement.
- Garantie à vie limitée contre la rouille ou la corrosion sur le cylindre en acier de calibre commercial.

Socles

- Cinq (5) ans sur l'assemblage, contre la rouille l'intérieur. Cinq (5) ans sur les pièces seulement.

REMARQUE : Produits non enregistrés avant la fin de la première année suivant l'expédition : la période couverte par la garantie commence 30 jours après l'expédition pour les produits expédiés en Amérique du Nord et 180 jours après l'expédition pour les produits expédiés à l'étranger.

II. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Alliance Laundry Systems ne remplacera aucune pièce dont la défectuosité est due à des raisons autres que des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des défaillances qui résultent de l'abus, de l'utilisation incorrecte, d'une installation inadéquate ou de dommages causés pendant le transport.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages causés aux vêtements ou à l'appareil par des objets étrangers placés dans l'unité.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages résultant de tuyaux de machine à laver qui sont usés ou fendillés.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages indirects résultant d'une défaillance.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des frais de main-d'œuvre facturés pour un appel de service s'il s'avère que l'unité fonctionne correctement.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des coûts de main-d'œuvre et des frais additionnels de déplacement découlant du fait que les clients installent des unités dans des régions à l'extérieur de la région habituellement desservie par le concessionnaire.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable et nie toute responsabilité pour la défaillance d'une pièce si la défaillance est causée par un cas fortuit, une catastrophe naturelle, un acte de vandalisme, des dommages intentionnels ou l'abandon.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable des frais de transport des pièces couvertes par la garantie des produits.

III. OBTENIR DES PIÈCES DE RECHANGE EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Les pièces qui deviennent défectueuses pendant la période de garantie doivent être commandées auprès du concessionnaire local autorisé d'Alliance Laundry Systems. Une preuve d'achat ainsi que le numéro de modèle et le numéro de série doivent être fournis.

IV. ENREGISTREMENT DU PRODUIT.

Il est recommandé aux nouveaux propriétaires d'appareils Alliance Laundry Systems d'enregistrer leurs appareils pour s'assurer d'obtenir la couverture de garantie applicable.

Pour ce faire, il faut retourner la carte d'enregistrement incluse dans le sac d'accessoires ou remplir le formulaire en ligne à www.comlaundry.com.

Tous les renseignements seront protégés et ne seront pas révélés à d'autres parties.

V. ENDROITS OÙ LA GARANTIE S'APPLIQUE.

La garantie couvre les unités achetées et utilisées dans la partie continentale des États-Unis, en Alaska, à Hawaï et au Canada.

* Machine à laver Horizon à chargement frontal ou machine à laver et sècheuse superposées, utilisées dans des buanderies installées dans certains établissements : garantie d'un an (12 mois) sur les pièces seulement pour l'ensemble des appareils. À titre d'exemples d'établissements où des buanderies peuvent être installées, mentionnons, sans limitation : des prisons, des centres de détention, des bases militaires, des salons, des hôtels et des centres de conditionnement physique.



Alliance Laundry Systems LLC
Ripon, WI 54971
www.comlaundry.com

No de pièce 201470R5
Décembre 2007